

Département de la Drôme

Commune de

SAINT-MICHEL-SUR-SAVASSE

Carte Communale

3 – Annexe : Servitude d'Utilité Publique

Approuvée par :	
Délibération du Conseil Municipal	Arrêté Préfectoral
le 06/01/2017	le 27/02/2017



Claude BARNERON Urbaniste O.P.Q.U.
10 rue Condorcet – 26100 ROMANS-SUR-ISERE
Tel : 04.75.72.42.

juillet 2016
5.15.104



Catégorie	Bénéficiaire	Description	Type de l'acte	N° de l'acte	Date de l'acte	Observation
A4	Direction Départementale des Territoires - SEFEN	<i>Passage des engins d'entretien le long des cours d'eau: L'Eygala, affluent de La Joyeuse</i>	Arrêté Préfectoral	5121	2 déc. 1968	
AC1	Service Territorial de l'Architecture et du Patrimoine	<i>Vieille tour, tertre sur lequel elle s'élève et vestiges gallo-romains entourant le tertre (MH)</i>	Arrêté Préfectoral		19 sept. 1927	Monument historique classé situé sur la commune de Montmiral.

Servitudes d'Utilité publique

Date de prescription :	
Date d'approbation :	



Service Aménagement du Territoire et Risques
Pôle Aménagement

Plan édité le :
13/04/2015

Échelle:
(indiquée sur le plan)

Servitudes d'utilité publique :

- AC1 : Servitudes de protection des monuments historiques.
- A4 : Conservation des eaux - Servitudes concernant les terrains riverains des cours d'eau non domaniaux ou compris dans l'emprise du lit de ces cours d'eau.

AC1 : protection des monuments historiques. Vérification assurée par le SDAP à partir de la BD Parcellaire © IGN-BD PARCELLAIRE édition 2006), complétement des plans de situation ou d'architecte lorsque ceux-ci sont disponibles.

Limites administratives et naturelles

- Commune
- Section cadastrale

BD Parcellaire 2013 - Protocole MEECDAT - JMAP - IGN - du 24 juillet 2007.

